Circonscription de Poitiers Ouest

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par sa ou son président.e, signé par celui-ci puis contresigné par la ou le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur.rice de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE / RPI

NOM	Ecole élémentaire Montmidi	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	86000 Poitiers	18/10/2018

Participant.e.s *(préciser A: absent.e Exc pour excusé.e)*

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Titulaires Mme Bochu Mme Hallinger Mme Vallée Mme Massart-Fillion M. Boursier M. Rouleau Suppléants Mme Guignard Mme Scoazec Papillaud Mme Petit Exc. Mme Leroy Exc. Mme Garnier Exc. Mme Fougeret Exc.	Président - M. Bauduin Enseignant.e.s Mme Chauvin Mme Berthomier Mme Lefèvre M. Guillaume M. Breillat M. Dérand Mme Savin Exc. IEN Mme Paquet Exc.	Mme Ridoird ATSS Conseiller municipal délégué de la ville de Poitiers M. Coronas Exc.	D.D.E.N. M. Boutin Invité.e (en fonction de l'OJ)

Pour introduction, le président nomme un.e secrétaire de séance : M. Breillat, enseignant
Rappel :

Ordre du jour

1. **Fonctionnement du conseil d'école**
2. **Règlement intérieur et charte de la laïcité**
3. **Actions pédagogiques**
4. **Utilisation des moyens de l'école**
5. **Hygiène et Sécurité**
6. **Place des parents à l'école**

1. Fonctionnement du conseil d'école

a. Présentation des résultats des élections
Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 12 octobre 2018.
Sur 245 électeurs, il y a eu 145 votants (59,18 %), dont 124 suffrages exprimés (85,52% des bulletins), soit 21 bulletins blancs ou nuls.
Les parents élus sont :
en tant que titulaires : Mme Isabelle Bochu, Mme Isabelle Hallinger, Mme Natacha Vallée, Mme Christine Massart-Fillion, M. Jean-Yves Boursier et M. Jean-Michel Rouleau
et en tant que suppléants : Mme Virginie Fougeret, Mme Dominique Petit, Mme Myriam Garnier, Mme Mélanie Scoazec Papillaud, Mme Cécile Leroy et Mme Céline Guignard.
Il s'agit d'une bonne participation et l'équipe éducative de l'école remercie les parents pour leur implication dans cet évènement important pour le fonctionnement de l'école.

b. Rôle et compétences du conseil d'école
Le directeur rappelle aux membres présents que :
Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- Vote le règlement intérieur de l'école.
- Établit le projet d'organisation de la semaine scolaire.
- Adopte le projet d'école.
- Donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :
  - les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
  - l'utilisation des moyens alloués à l'école ;
  - les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;
  - les activités périscolaires ;
  - la restauration scolaire ;
  - l'hygiène scolaire ;
  - la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.
- Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.
- Il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.
- Le conseil d'école établit son règlement intérieur.

Le compte rendu du conseil d'école sera mis à disposition des parents d'élèves sur le panneau d'affichage devant l'école et sur le site de l'école.

Le prochain conseil d'école est fixé au 7 mars.
Le dernier conseil d'école aura lieu le 13 juin.

2. Règlement intérieur et charte de la laïcité

Le règlement intérieur a été légèrement modifié afin de mentionner l'application de la circulaire n° 2018-114 du 26-9-2018 interdisant l'utilisation des téléphones portables ou tout autre terminal de communication électronique.
Il est voté à l'unanimité par le conseil d'école.

A la question posée « quels jouets sont autorisés dans la cour de l'école ? », l'équipe enseignante répond en reprenant le règlement intérieur :
« Les cartes à collectionner sont interdites. Les jouets sont tolérés tant qu'ils ne troublent pas l'ordre public. »

3. Actions pédagogiques

a. Les projets communs :

École et Cinéma : toutes les classes participent à ce dispositif et assisteront à trois ou quatre films au cours de l'année, au TAP Castille pour l'essentiel.
Des premières séances ont déjà eu lieu avec la projection des « burlesques », trois films muets de Charlie Chaplin et Buster Keaton.
Les prochaines séances sont déjà prévues pour toute l'année scolaire.

Enseignement Moral et civique :
Chaque classe a élu deux élèves délégués, chargés de faire remonter problèmes et propositions pour améliorer la vie de l'école.
Ainsi, chaque trimestre, avant le conseil d'école, ces délégués se réunissent avec le directeur.
Cette première réunion a permis d'élaborer les règles de l'école qui seront appliquées par toutes les classes. Le but est qu'elles soient homogénéisées pour tout l'établissement, pendant le temps scolaire et même pendant le périscolaire.
Les délégués ont fait remonter plusieurs demandes provenant des différentes classes qui sont transmises à la municipalité. Les élèves souhaiteraient :

- des chaines autour des paniers de basket
- des vrais buts dans la cour des « petits »
- des travaux pour embellir les toilettes des « grands »

Ces délégués devraient également servir de médiateurs pour aider à gérer les petits « problèmes » entre camarades. Après recherches et discussion avec les membres du conseil d'école, le directeur va prendre contact avec la maison de quartier de St Eloi afin de pouvoir mettre en place une formation pour la médiation par les pairs.

Activités Sportives Municipalisées
Plusieurs classes sont également engagées dans des activités sportives proposées gratuitement par la municipalité.
Ainsi les CM2 suivent des activités d'escalade tandis que les CE2/CM1 participent à des séances de gymnastique jusqu'au mois de décembre.
Pendant les périodes 3 et 4, les CP, les CE1, les CE2/CM1 et les CM1 auront des séances de natation à la piscine de Bellejouanne.
Enfin, en période 5 les CM1 feront gymnastique et les CE2 de Mme Berthomier Rollers.

De même, plusieurs classes ont eu une activité « Prévention routière », sur le site à la Porte de Paris pour apprendre à se déplacer à vélo sur des pistes cyclables.
Une autre intervention se fera en janvier à l'école pour les CP, CE1 et les CM2.

Ecole en chœur
La chorale de l'école est un moment pédagogique fort qui regroupe toutes les classes de l'école pour une représentation finale dans la salle de spectacle de la Blaiserie. L'an dernier, nous avons eu plus de 350 spectateurs.

Lire et faire lire
C'est un programme éducatif d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle, décliné dans le département de la Vienne et piloté par la Ligue de l'Enseignement et l'UDAF.
À la demande de l'enseignant et en cohérence avec les pratiques pédagogiques, des personnes bénévoles offrent une partie de leur temps libre aux enfants des écoles primaires pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature. Des séances de lecture sont ainsi organisées en petit groupe, deux fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

b. Liste non exhaustive des autres projets par classes :

CP

- Echange avec les GS : à partir de la prochaine période et jusqu'aux vacances de février, un échange aura lieu entre les élèves de GS et les CP.
  Deux fois par semaine, les élèves de maternelle viendront à l'école élémentaire et, mélangés avec les élèves de CP, auront une activité danse avec M. Guillaume, Arts Plastiques avec Mme Cécile Blanc. Ce projet se terminera par une représentation devant les parents des élèves de GS et de CP dans l'école.
  Cette action est inscrite dans le projet d'école, présenté au mois de juin 2018, lors du dernier conseil d'école (Ambition 1 - construire des apprentissages durables, développer les liaisons inter-degrés et inter-cycles)

- Théâtre : M. Guillaume préparera une nouvelle représentation avec ses élèves de CP. Le directeur rappelle également la formidable représentation du 1er octobre avec les anciens élèves de CP.

CE1

- Visite d'une « école d'autrefois » avec les CP comme le musée de la Tour Nivelle en fin d'année scolaire.

CE2

- Création d'un court métrage animation à partir de l'album "je te sauverai".
- Visite du musée Sainte Croix le 21/11/2018 et atelier poterie.
- Spectacle « Bla, bla, bla» dans le cadre des « Petits devant, les Grands Derrière ».
- Tw'haïku : écriture d'un haïku (court poème japonais) pendant 4 semaines. La classe choisit celui qu'elle préfère et le poste dans un espace collaboratif.
- Échange avec les GS de Montmidi pour des activités autour des jeux de société en périodes 4 et 5.
- Classe transplantée avec les CM2 à Suc et Sentenac, fin mars.
  À cette occasion une vente de crêpes a déjà eu lieu le lundi 15 dernier et a été un franc succès.

CE2/CM1

- Visite du planétarium de l'Espace Mendès-France lors de la semaine de la science.
- Correspondance avec une classe de Châtellerault (blog collaboratif) avec une rencontre.
- Participation à un concours de messagerie électronique
- Découverte de la Croix rouge dans le cadre des parcours citoyen de Poitiers
- Visite Musée Ste Croix à prévoir
- Participation à Poitiers Film Festival en décembre

CM1

- Les élèves ont profité de la semaine de la Science pour aller visiter l'exposition « Tous humains » mêlant données scientifiques (composition du corps humain, démographie, évolution, ...) ainsi que de l'Enseignement moral et civique notamment en parlant d'égalité, de non-discrimination ou de racisme.
- Une correspondance avec une classe de CM1 de Dallas International School devrait être amorcée. Il s'agit d'échange de travaux numériques, de partage de jeux, de vidéos.
- Participation à « Ma classe a du talent ». Il faut réaliser une vidéo avec les élèves sur le thème de l'Éducation aux Médias et à l'Information et déposez votre production avant le 8 février 2019
- Tw'haïku : écriture d'un haïku (court poème japonais) pendant 4 semaines. La classe choisit celui qu'elle préfère et le poste dans un espace collaboratif.
- « À quoi sert un journal ? » dans le cadre des parcours citoyen de Poitiers

CM2

- Visite du tribunal de Poitiers le 30/11/2018 dans le cadre des parcours citoyen proposés par la mairie.
- Classe transplantée à Suc et Sentenac du 25 au 29 mars 2019.
- Projets dans le cadre du Conseil École Collège (visite du collège Rabelais, venue d'un professeur d'allemand)
- Visite du musée Sainte-Croix en projet
- Participation à Poitiers Film Festival en décembre

La question des transports par les bus de Vitalis se pose, étant donné que le nombre de voyages est contingenté depuis la rentrée.

4. Utilisation des moyens de l'école

a. <u>Enseignants</u>

- Mme Agnès CHAUVIN
- Mme Sandrine BERTHOMIER
- Mme Valérie SAVIN
- Mme Marianne LEFEVRE
- M. Bruno GUILLAUME
- M. Frédéric BREILLAT
- M. Renaud DERAND (complément de service du directeur)
- M. Roland BAUDUIN (directeur)

b. <u>Effectifs et répartition</u>

M. Guillaume		Mme Chauvin		Mme Berthomier		Mme Savin Mme Lefèvre		M. Bauduin M. Dérand		M. Breillat	
CP	26	CE1	26	CE2	24	CE2	14	CM1	25	CM2	29
						CM1	10				

soit 154 élèves au total.

Les enseignants effectuent des décloisonnements ou échanges de service qui permettent à des élèves de différentes classes de travailler certains domaines ensemble, notamment pour la chorale ou en Langues Vivantes Étrangères.

M. Breillat effectue l'intérim de la direction et Mme Chauvin répond au téléphone lorsque M. Bauduin est absent.

c. Réseau, médecin et infirmière scolaires

- Le réseau est constitué d'une maîtresse Spécialisée E, Mme Claire Bouly, qui agit directement sur les apprentissages en utilisant une pédagogie et des médiations appropriées aux difficultés rencontrées ainsi que d'une psychologue scolaire, Mme Christine Fourcaud, qui fait des bilans aux élèves à besoins particuliers. Ces bilans peuvent entraîner par la suite des équipes éducatives amenant à des demandes de prises en charge à la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

- Le médecin scolaire Mme Corinne Arnaud est chargée des actions de prévention individuelle et collective et de promotion de la santé auprès de l'ensemble des élèves scolarisés dans les établissements d'enseignement scolaires.

- L'infirmière scolaire est Mme Arlot (rattachée au collège Rabelais). Elle vient environ deux fois par mois pour voir des élèves ainsi que des parents qui souhaiteraient la rencontrer.

5. Hygiène et Sécurité

a. Le plan particulier de mise en sûreté P.P.M.S.

Le plan de mise en sûreté a été mis à jour. Pour rappel, il existe deux P.P.M.S. : un premier en cas de risques majeurs, un second dans le cas d'une intrusion-attentat.
Une alerte incendie a eu lieu durant le premier mois, le 27/09/18 avec un temps d'évacuation de 2 min 30 s. L'évacuation s'est faite dans le calme en respectant les consignes de sécurité.
Une deuxième alerte, concernant les dangers intrusion-attentat a eu lieu le 11/10/2018. Le confinement puis l'évacuation se sont bien déroulés. En revanche, l'utilisation des sifflets s'est avérée peu efficace pour prévenir du danger car peu d'enseignants ont pu l'entendre. De même, l'équipe enseignante fait remarquer à nouveau que la porte entre le couloir du bâtiment « des grands » et le préau ouvert serait peu efficace pour empêcher quelqu'un de pénétrer dans les locaux. De plus, un danger provenant de la cour ne permet pas l'évacuation de ce même bâtiment.

Le conseil d'école insiste pour que ces remarques soient bien prises en compte dans l'élaboration des projets du groupe scolaire envisagés par la municipalité.
Enfin, le directeur informe le conseil que deux mallettes de première urgence ont été fournies à l'école par la municipalité. Elle contienne le matériel de première nécessité en cas d'alerte.

Tous ces exercices sont répertoriés sur l'INTRANET de l'académie.
Deux autres alertes incendie seront organisées durant l'année scolaire ainsi qu'une alerte risques majeurs et une autre dans le cadre d'une intrusion.

b. Les travaux et dotations

Pendant les vacances d'été, les estrades des trois classes du bâtiment des « petits » ont été enlevées.
Une expertise concernant la présence d'amiante sera faite pendant les prochaines vacances, toujours dans le cadre des différents projets de la nouvelle école.
Les panneaux de basket défectueux seront bientôt remplacés.

c. Plan numérique
La municipalité équipe toujours l'école de l'ENT One dont les élèves et les parents disposent d'un code d'accès.
Une nouvelle formation sera proposée aux enseignants le 19 novembre afin d'approfondir leur maîtrise de cet outil au service des élèves.

6. Place des parents à l'école

a. Rencontres parents-enseignants
Après une réunion générale qui a eu lieu le 13 septembre 2018, les enseignants ont tous accueilli les parents des élèves afin de leur expliquer le programme de l'année.
Les enseignants de CP et de CE1 vont remettre également lors d'entretiens individuels, les résultats aux évaluations repères que les élèves de ces classes ont passé fin septembre.
Plusieurs enseignants vont organiser, comme l'an dernier, des semaines de rendez-vous individuels.
Enfin, l'équipe enseignante rappelle qu'elle est prête à rencontrer tous les parents qui le souhaitent et les invite à utiliser le cahier de liaison.

b. « café des parents »
Le directeur va prendre contact avec Mme Pain, du Centre Socioculturel de la Blaiserie afin d'organiser avec l'A.P.E., une étape du « café des parents » itinérant qui doit se mettre en place. Au sein, de l'école, les parents seront invités à venir discuter autour d'un thème préétabli.

c. Association des parents d'élèves
Mme Guignard, présente aux membres du conseil d'école des actions.
Elle rappelle que l'association a aidé au financement de la classe transplantée de la classe de CM2 de M. Breillat, l'an dernier.
Elle a aussi accordé une aide de 200 euros pour la sortie des CE1 à la Tour Nivelle.

Cette année, après le vide-grenier et la randonnée du samedi 26 septembre, l'A.P.E. devrait organiser les événements suivants :
- vente de jus de pommes (au profit de la classe transplantée pour les classes concernées)
- fin janvier "un goûter spectacle", aux "Salons de Blossac"
- fin juin la fête de l'école.

Toute l'équipe enseignante remercie grandement les dons mais aussi l'énergie que fournit l'association des parents d'élèves pour permettre la réalisation de projets.

Fait à Poitiers — Le 8 novembre 2018

Le président du Conseil d'Ecole — La ou le secrétaire de séance